



L'Association de Parents d'Enfants Inadaptés de Saint-Amand-Montrond, est composée de différentes structures d'hébergements — les Foyers Bernard-Fagot — et de travail — l'ESAT Vernet Industriel, l'EA L'ARTISANERIE, l'EA Le VERDIER, un Service Commercial — toutes mises au service de l'une de ses principales missions, à savoir l'insertion sociale par le travail de personnes en situation de handicap et plus particulièrement des personnes souffrants de déficience intellectuelle et de troubles du comportement adaptatif.

En 2009, afin de consolider ses enjeux économiques et sociaux, à l'initiative de la Direction Générale et soutenu par le Conseil d'Administration, il avait été décidé de prendre en compte la dimension environnementale des activités de travail des Entreprises adaptées et ainsi composer un nouveau socle sociétal. La mise en œuvre et le développement d'un système de management de l'environnement engagé pour les deux EA s'est concrétisé par l'obtention de la certification ISO 14001 le 30 juillet 2010.

Dans une véritable démarche d'amélioration continue, nous n'avons eu de cesse d'améliorer nos pratiques, principalement sur le tri des déchets et la gestion des situations d'urgence, mais également, nos performances environnementales, suscitant notamment des gains en matière de réduction de nos consommations d'eau et de papier. Conscients des enjeux de notre association ainsi que des attentes de nos clients et de nos fournisseurs, nous développons, depuis 2012, notre propre marque ECONATUR, qui a pour vocation d'identifier, parmi les produits que nous fabriquons, ceux qui auront été conçus pour répondre à un haut niveau d'exigence environnementale.

Le référentiel de cette certification ISO 14001 a évolué en version 2015 au travers duquel nous avons été renouvelés le 6 septembre 2018.

Le bilan positif de cette démarche, tant sur le plan humain qu'organisationnel nous conforte dans notre volonté de continuer à la développer.

Ainsi, en plus du maintien de nos acquis, nos objectifs prioritaires pour les années à venir sont :

- Répondre aux obligations de conformité qu'il s'agisse des exigences légales et autres exigences auxquelles l'association a souscrit ou qu'elles émanent de nos partenaires ou toute autre parties intéressées
- Limiter et valoriser l'ensemble de nos déchets en privilégiant le recyclage et en recherchant de nouvelles filières pour nos déchets plastiques en petites quantités
- Entreprendre les travaux nécessaires à la rénovation énergétique des bâtiments de l'EA L'Artisanerie en établissant un plan d'action pluriannuel
- Proposer à nos clients, d'ici 2022, un catalogue articles de papeterie et fournitures de bureau pour Le Verdier constitué majoritairement de produits répondant aux exigences du cahier des charges de notre marque ECONATUR.
- Limiter les impacts environnementaux des produits proposés à nos clients, notamment :
 - En progressant vers une consommation de produits écoresponsables
 - En réduisant au maximum l'utilisation de plastique dans nos emballages particulièrement en convertissant nos machines à l'utilisation de consommables papiers ou biosourcés d'ici 2023
- Etendre ce système de management de l'environnement aux autres établissements de l'Association ainsi que l'élargir progressivement vers la qualité et la sécurité

Ces objectifs doivent contribuer à faciliter notre mission d'insertion sociale des personnes accueillies dans nos établissements.

Je m'engage à mettre à disposition toutes les ressources humaines ainsi que les moyens techniques et financiers nécessaires à l'atteinte des objectifs de cette politique.

L'implication de tous sera la clé de la réussite.

A Saint-Amand-Montrond, le 1er juin 2020

Julien BIANCHEVVA Directeur général de l'APEI